

## ***Interview de Pierre Ngolo, Secrétaire Général du PCT***

***Par Christophe Boisbouvier***

***Diffusion : RFI, le 6 août 2015***



**Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT.**

***Faut-il adopter une nouvelle Constitution par référendum pour permettre au président Sassou-Nguesso de briguer l'an prochain un 3e mandat ? Au Congo-Brazzaville, le débat est sur toutes les lèvres. Hier, Guy-Brice Parfait Kolelas, le numéro 1 du MCDDI, qui est ministre et est hostile à ce projet, était l'invité de RFI. Voici le point de vue de Pierre Ngolo, le secrétaire général du Parti congolais du travail, le PCT, le parti au pouvoir.***

***RFI : pourquoi voulez-vous changer la Constitution afin que le président Sassou-Nguesso puisse solliciter un troisième mandat l'année prochaine ?***

***Pierre Ngolo : Je dis que le problème n'est pas le problème de Denis Sassou-Nguesso. Le problème, c'est le problème de la démocratie congolaise qu'il faut consolider et ceci appelle un changement de Constitution. Malheureusement, tous ceux qui réagissent ne posent le problème que par rapport à Denis Sassou-Nguesso. Mais on le redoute tant parce qu'il est le meilleur de tous. Etre le meilleur n'est pas une faute !***

***RFI : Vous estimez que le président sortant est le meilleur de vos candidats pour l'année prochaine ?***

***Pierre Ngolo : Pourquoi cet acharnement ? Si on ne le redoutait pas ? Si on n'avait pas conscience de ce qu'il est le plus fort de tous ceux qui sont là ?***

***RFI : Vous dites que le changement constitutionnel doit se faire par consensus, mais il manquait beaucoup de monde lors du dialogue national de Sibiti le mois dernier ?***

***Pierre Ngolo : Sibiti a été un grand moment de mobilisation. On avait là-bas la majorité présidentielle, l'opposition dans sa plus grande partie, même le MCDDI, dont vous avez parlé, était à Sibiti et on avait là-bas tous les partis du Centre.***

***RFI : Quand il manque à ce type de dialogue des personnalités comme Mathias Dzon de l'UPRN, Guy Brice Parfait Kolelas du MCDDI, Tsaty Mabilia de l'UPADS, est-ce qu'on peut parler de consensus ?***

***Pierre Ngolo : Je ne sais pas. Je dis qu'à Sibiti il y a eu consensus. Et je dis qu'il est quelques personnalités que vous citez qui font preuve d'un radicalisme excessif et qui refusent toute offre de dialogue. Mais ce n'est pas eux l'essentiel de la classe politique congolaise. Vous parlez de monsieur Mathias Dzon, qui est un frère que je connais bien, que je respecte, je sais qu'il a sa dimension que vous lui donnez, mais sur place quelle est sa dimension réelle ? Et on peut comme ça, multiplier les exemples.***

***RFI : Il y a même des ministres comme Guy Brice Parfait Kolelas qui sont hostiles à ce changement de Constitution. Ce qui veut dire qu'au sein du gouvernement il n'y a même pas de consensus aujourd'hui.***

***Pierre Ngolo : C'est tout à fait normal qu'il y ait divergence d'opinions. Mais le plus important ce n'est pas cela. Le plus important, c'est qu'elle est la tendance majoritaire ? Si c'est un ou deux membres du gouvernement qui disent non, ce n'est pas pour autant qu'on peut dire qu'il n'y a pas consensus.***

***RFI : Mais comment pouvez-vous parler de consensus dans le pays s'il n'y a même pas de consensus dans le gouvernement ?***

***Pierre Ngolo : Mais est-ce que consensus veut dire unanimité absolue ? Je ne pense pas. Je dis que dans le pays il y a consensus. La preuve : nous étions à Sibiti, et je dis à Sibiti c'était l'essentiel de la classe politique congolaise.***

**RFI :** *Il y a dix mois, les partisans de Blaise Compaoré disaient qu'il y avait consensus au Burkina pour la réforme constitutionnelle. On a vu le résultat : la rue a fait tomber le régime. Est-ce que vous ne craignez pas qu'il arrive la même chose à Brazzaville ?*

**Pierre Ngolo :** *Mais il n'y a pas de raison. Avant Sibiti il y a eu l'étape des consultations présidentielles. Ça n'a rien à voir avec la démarche du Burkina. Le Burkina c'était : nous voulons ceci et nous y allons, peu importe. Ce n'est pas la logique du Congo.*

**RFI :** *Vous vous appuyez sur ce dialogue national de Sibiti, mais vous ne dites pas un mot sur le dialogue alternatif qui a eu lieu deux semaines plus tard à Brazzaville et qui, au contraire, a dénoncé ce projet de changement de Constitution en le qualifiant de coup d'Etat constitutionnel !*

**Pierre Ngolo :** *Je pense qu'il y a là un double langage. Ils ont dialogué avec qui ? Avec le gouvernement, avec la majorité, quels étaient les contradicteurs ? Il s'agit là de l'opposition radicale. S'ils se retrouvent entre eux, c'est un véritable monologue.*

**RFI :** *Dans ce dialogue alternatif de Brazzaville, il y avait tout de même un ministre en exercice, Guy-Brice Parfait Kolelas, un ancien ministre de la Défense, Charles Zacharie Bowao et un de vos camarades du PCT, André Okombi Salissa ?*

**Pierre Ngolo :** *Mais tous ceux que vous citez là ce sont ceux qui disent non au changement de la Constitution. Vous n'avez personne investie par le Parti congolais du travail qui était là-bas. Nous étions en bureau politique du Parti congolais du travail sur la question. Le camarade que vous citez, le camarade Charles Bowao, était le seul du bureau politique à avoir une opinion contraire.*

**RFI :** *Que répondez-vous à ceux qui disent que la Constitution actuelle – la Constitution de 2002 – a amené la paix au Congo et qu'en voulant changer de Constitution on va amener une crise là où il n'y en a pas ?*

**Pierre Ngolo :** *La Constitution du 20 janvier a amené la paix au Congo parce que jusque-là on a à la tête de la République Denis Sassou-Nguesso !*

**RFI :** *Que répondez-vous à Barack Obama quand il dit : « La démocratie est en danger quand les dirigeants refusent de quitter le pouvoir à l'issue de leur mandat » ?*

**Pierre Ngolo :** *C'est une position de principe, mais il n'y a pas de démocratie sans peuple. Les dirigeants le sont du fait de la volonté du peuple.*

**RFI :** *Donc quand Barack Obama dit : « Personne ne devrait être président à vie », vous n'êtes pas d'accord avec lui ?*

**Pierre Ngolo :** *Mais est-ce que la présidence à vie, c'est une simple volonté du dirigeant ? Si d'aventure un peuple pense que le dirigeant qu'il a c'est celui qu'il mérite pour l'instant, il n'y a personne pour dénier au peuple ce droit et cette prérogative.*

**RFI :** *Quand Blaise Compaoré voulait modifier la Constitution pour rester au pouvoir il disait lui aussi qu'il ne faisait que suivre la volonté du peuple !*

**Pierre Ngolo :** *Je voudrais dire que c'est deux cas différents. Le parallélisme que vous faites entre le Burkina et le Congo procède de la non-prise en compte de ce qu'il y a une vingtaine d'années le Congo a vécu avec douleur.*

**RFI :** *Vous pensez à la guerre civile de 1997 ?*

**Pierre Ngolo :** *Il faut faire que demain le Congo ne revive pas ce qu'il a déjà vécu et qu'il reste gravé dans la mémoire des Congolais.*

